



To: Secretaries / Chief Executive Officers of Unions and Regional Associations in Membership of World Rugby

**From: David Carrigy
Chief International Relations & Participation Officer**

Date: 20 décembre 2022

**Re: Directives pour l'application des Règles, en vigueur au 1er Janvier 2023
Révision de l'expérimentation globale sur les porteurs d'eau, en vigueur au 1er Janvier 2023**

Le président des Comités de Rugby de Haute Performance a accepté d'approuver les directives pour l'application des règles énoncées à [l'ANNEXE UN](#) et la révision de la règle expérimentale sur les porteurs d'eau figurant à [l'ANNEXE DEUX](#), qui émanent toutes les deux de la récente réunion *Shape of the Game* qui s'est tenue à Londres en novembre 2022.

Les directives pour l'application des règles sont en vigueur à partir du 1er janvier 2023 et la révision de la règle expérimentale sur les porteurs d'eau entre en vigueur à partir du 1er janvier 2023.

Veuillez diffuser ces informations auprès de vos communautés de rugby respectives et en particulier auprès des officiels de match.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à contacter Mark Harrington (Chief Player Welfare and Rugby Services Office) : mark.harrington@worldrugby.org.

Cordialement

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "David Carrigy".

**David Carrigy
Chief International Relations & Participation Officer**

World Rugby House
8-10 Pembroke Street Lower,
Dublin 2, D02 AE93, Ireland.

+353-1-240-9200
info@world.rugby
www.world.rugby

BUILDING CHARACTER SINCE 1886



ANNEXE UN

Directives sur l'application des Règles du Jeu - janvier 2023

Lors de la conférence *Shape of the Game*, en novembre 2022, toutes les parties prenantes du rugby masculin à XV ont discuté des moyens d'accélérer le jeu, de réduire les arrêts inutiles et de créer un spectacle sûr pour les joueurs, les officiels de match et les spectateurs.

Alors que nous approchons du tournoi phare du rugby masculin de 2023, les directives sur l'application des règles du jeu suivantes ont été proposées pour être mises en œuvre dans le rugby de l'élite. Ces domaines d'intervention garantissent que nous conservons un spectacle de rugby sûr et rapide lors de la Coupe du monde de rugby 2023 et au-delà. Si certains domaines concernent purement le rugby de l'élite, les principes généraux couvrent l'ensemble du jeu.

Accélérer le jeu

Il est rappelé aux joueurs et aux officiels de match les règles existantes suivantes qui doivent être strictement respectées dans l'ensemble du rugby, à tous les niveaux :

Règle 8.8d Transformation : Le botteur botteur doit botter en 90 secondes (temps de jeu) à compter du moment où l'essai a été marqué, même si le ballon tombe et doit être replacé.
Sanction : Le but est refusé.

Règle 8.21: But sur pénalité : Le coup de pied doit être botté dans la minute qui suit le moment où l'équipe a indiqué son intention de botter, même si le ballon tombe et roule et doit être replacé. Sanction : Le but est refusé et une mêlée ordonnée est accordée.

Règle 9.7d. Un joueur ne doit pas perdre du temps. Sanction : Coup franc.

Règle 18.12 Alignement: Les équipes forment l'alignement sans délai. Sanction : Coup franc.

Règle 19.4 Mêlée : Les équipes doivent être prêtes à former la mêlée dans les 30 secondes qui suivent l'indication de la marque. Sanction : Coup franc.

En ce qui concerne le rugby de l'élite, nous encourageons les diffuseurs et les organisateurs de match à afficher des chronomètres à l'écran (télévision et stades), généralement gérés par le chronométreur, pour les pénalités et les transformations afin de s'assurer que les arbitres, les joueurs et les spectateurs peuvent surveiller le respect de ces règles.

Nous encourageons également les Fédération/Compétitions à appliquer l'expérimentation sur la réduction du temps imparti pour la tentative des coups de pied au but afin d'accélérer le jeu. Les résultats de ces expérimentations pourront ensuite être intégrés au processus de révision des règles du jeu pour 2023-2027.

Protocole pour le TMO

Nous rappelons aux officiels de match que le processus pour le TMO vise à identifier et à s'assurer que les infractions Claires et Évidentes sont traitées sur le terrain. Les équipes des officiels de match, dirigées par l'arbitre, devraient tenter de prendre des décisions plus rapides et limiter le passage des images lorsque cela n'est pas nécessaire.

Porteurs d'eau

L'Expérimentation mondiale sur la limitation du nombre de porteurs d'eau à deux et la réduction du nombre de fois où ils peuvent entrer sur le terrain a permis de réduire les arrêts inutiles et l'influence inutile des porteurs d'eau sur les joueurs et les officiels de match. Cependant, la création de moments précis pour le ravitaillement en eau a créé l'impression de perturber le jeu, même si l'eau était disponible pendant des arrêts du jeu normaux (essai/blessure/intervention du TMO)



Après avoir pris en compte les commentaires des parties prenantes, nous allons modifier cette Expérimentation mondiale pour permettre aux porteurs d'eau d'entrer sur le terrain lorsqu'un essai est marqué. La période autorisée correspondra au temps pris pour la tentative de transformation. Ce n'est que dans un match sans essai marqué dans les 20 premières minutes qu'un autre arrêt de jeu naturel doit être utilisé. Si le ravitaillement en eau est effectué dans le cadre d'un arrêt pour blessure, les porteurs d'eau doivent quitter le champ de jeu lorsque le médecin quitte ce champ de jeu.

Action d'antijeu du joueur

Il sera demandé aux arbitres d'être stricts à l'encontre des actions d'antijeu des joueurs. Par exemple, retenir des joueurs dans le ruck, et les premiers joueurs qui arrivent (le gratteur) et ne cherchent pas à jouer le ballon.

Nous rappelons aux joueurs qu'ils ont la responsabilité de ne pas garder le ballon ou de ne pas partir avec le ballon lorsque des pénalités sont sifflées. Ces actions, qui réduisent les options d'attaque de l'équipe non fautive et ralentissent inutilement le jeu, seront sanctionnées.

Joueurs au sol

Les joueurs qui mettent leurs mains au sol lors des plaquages, des rucks et des mauls sont passibles de sanctions, mais l'arbitre pourra également juger que le joueur n'a touché le sol que brièvement dans le but de conserver son propre équilibre et sa stabilité.

Définitions des règles et clauses pertinentes

Pas sur ses pieds : Un joueur n'est pas sur ses pieds quand une autre partie de son corps s'appuie sur le sol ou des joueurs au sol.

Sur ses pieds : Un joueur est sur ses pieds si aucune autre partie de son corps ne s'appuie sur le sol ou sur des joueurs au sol.

Règle du plaquage 14.8a. Les autres joueurs doivent rester sur leurs pieds et immédiatement lâcher le ballon et le porteur du ballon.

Règle du ruck 15.12. Les joueurs doivent s'efforcer de rester sur leurs pieds pendant toute la durée du ruck.

Règle du Maul 16.9. Tous les autres joueurs dans un maul doivent s'efforcer de rester sur leurs pieds.

En-avant volontaire

La question de savoir ce qui constitue et ce qui ne constitue pas un en-avant volontaire continue de susciter des débats. Il est rappelé à tous les participants les règles existantes suivantes :

11.3 Un joueur ne doit pas intentionnellement projeter le ballon en avant avec la main ou le bras. Sanction : Pénalité.

11.4 Un joueur ne doit pas intentionnellement projeter le ballon en avant avec la main ou le bras. Sanction : Pénalité.

Les joueurs doivent s'efforcer d'attraper le ballon. Les arbitres sont invités à faire preuve de discernement lorsqu'ils décident si un joueur a une chance raisonnable d'attraper le ballon et d'en prendre possession, lorsqu'ils déterminent une sanction. Il n'y a pas de formule pour déterminer une sanction de carton jaune dans ces situations.



ANNEXE DEUX

RÈGLE EXPÉRIMENTALE GLOBALE – Amendement pour permettre aux porteurs d'eau d'intervenir après un essai – À partir du 01/01/2023

6.7 L'arbitre autorise les joueurs à quitter l'aire de jeu. Toutefois, un joueur peut se fournir en eau depuis sa zone technique, ou derrière la ligne de ballon mort après qu'un essai a été accordé, sans avoir besoin d'une autorisation.

Personnes supplémentaires

Toute personne supplémentaire qui ne respecte pas les Règles peut être avertie ou expulsée, et une plainte pour inconduite peut être déposée par l'organisateur du Match.

6.28 Les personnes ayant une formation et une accréditation appropriées dans le domaine des premiers secours ou soins immédiats (sur le bord du terrain) peuvent pénétrer sur l'aire de jeu pour soigner des joueurs blessés quand cela n'est pas dangereux.

- a. Il peut y avoir jusqu'à deux médecins, un de chaque côté du terrain, qui peuvent suivre le jeu.
- b. Ces médecins peuvent uniquement porter et donner de l'eau au joueur qu'ils soignent.
- c. Les médecins ne peuvent pas attraper ou toucher le ballon pendant que celui-ci est en jeu

Sanction : Pénalité à l'endroit où le jeu aurait repris.

6.29 Les personnes suivantes peuvent pénétrer sur l'aire de jeu sans la permission de l'arbitre à condition qu'elles n'interfèrent pas avec le jeu :

- a. Deux porteurs d'eau désignés, lors d'un arrêt de jeu pour une blessure d'un joueur ou lorsqu'un essai a été marqué.
 - i. Dans le cadre de matches avec un groupe de 23 joueurs, les porteurs d'eau ne peuvent entrer que lorsqu'un essai a été marqué : l'équipe qui a marqué l'essai se ravitaillera en eau dans une aire sur/proche de la ligne des 10 mètres dans son camp alors que l'équipe qui a concédé l'essai peut apporter l'eau dans son en-but ou se retirer derrière la ligne de ballon mort. Les porteurs d'eau doivent partir quand la transformation est tentée.
 - ii. Dans le cadre d'un essai de pénalité, aucun porteur d'eau ne peut entrer sur le terrain.
 - iii. Ce n'est que lorsqu'aucun essai n'a été marqué qu'un arrêt de jeu normal à un endroit neutre sur le terrain doit être utilisé pour permettre aux joueurs de se ravitailler en l'eau. Lorsque cet arrêt coïncide avec une blessure, les porteurs d'eau doivent quitter le terrain lorsque le médecin quitte le terrain.
 - iv. Les joueurs peuvent accéder à de l'eau dans la zone technique et derrière leur propre ligne de ballon mort. Si de l'eau est laissée dans l'en-but, ce privilège sera supprimé.
 - v. Un porteur d'eau ne doit pas être un Entraîneur en chef ou Directeur de rugby.
Remarque : les directives relatives à la chaleur peuvent justifier une pause d'une minute par mi-temps.
- b. Une personne qui apporte le tee pour botter et une bouteille d'eau (uniquement à l'attention du botteur), après qu'une équipe a indiqué son intention de tenter un but, ou qu'un essai a été marqué.
- c. Les entraîneurs pour être avec leur équipe à la mi-temps.
- d. Ces personnes supplémentaires doivent tout le temps rester dans leur zone technique avant de pénétrer sur le champ de jeu comme les règles ci-dessus l'autorisent. Elles ne



doivent pas attraper ou toucher le ballon pendant que celui-ci est en jeu, y compris lorsqu'elles se trouvent dans la zone technique.

Sanction : Pénalité à l'endroit où le jeu aurait repris.

6.30 Aucune autre personne ne doit s'approcher, s'adresser ou faire des commentaires aux officiels de match, à l'exception des médecins en relation avec le traitement d'un joueur.

6.31 La gestion des remplacements peut être déléguée à des personnes responsables sur le bord du terrain désignées par l'organisateur du match. Il est possible de consulter des informations sur ces personnes ici : <https://officiating.worldrugby.org>